

ANNIVERSAIRE
de la
Bataille de Joppécourt
du 22 Août 1914

ALLOCUTION
de
Monsieur LEBRUN, Député
Ministre des Régions libérées
à MERCY-LE-HAUT (Meurthe-et-Moselle)
le 22 Août 1919



ANNIVERSAIRE
de la
Bataille de Joppécourt
du 22 Août 1914

ALLOCUTION
de
Monsieur LEBRUN, Député
Ministre des Régions libérées
à MERCY-LE-HAUT (Meurthe-et-Moselle)
le 22 Août 1919

1871 - 1950



Mesdames, Messieurs,

Comment traduire l'émotion qui nous étreint le cœur dans l'heure troublante que nous vivons.

Nous nous sommes assemblés dans le cimetière de notre petit village, pour apporter aux vaillants soldats morts pour la FRANCE et aux nobles victimes civiles de la barbarie Allemande, l'hommage qui leur est dû, et au moment où nous nous inclinons respectueusement devant leurs tombes, c'est toute l'histoire des cinq dernières années qui se dresse devant nous dans un dramatique raccourci.

Nous revoyons d'abord les journées de Juillet 1914, où, incomplètement informés de l'orage qui montait à l'horizon, mais prescients tout de même des événements graves qui se préparaient, nous attendions dans la fièvre et l'anxiété que le sort du monde fût fixé.

Ce fut la guerre. L'appel aux armes retentissait dans nos paisibles campagnes, et tous les hommes valides qu'une moisson superbe — cruelle ironie des choses — conviait aux labeurs féconds de la paix, jetaient leur outil pour répondre à l'appel de la Patrie en danger et lui faire de leurs corps un rempart inviolable.

Je garde le souvenir de mon départ, comme s'il était d'hier. Quand nous fûmes parvenus au sommet de cette côte que nous voyons d'ici, j'invitai mes compagnons à se retourner pour dire adieu à MERCY, aux êtres chers que nous y laissions, à vous tous mes amis, aux morts aussi qui dorment à l'ombre de ces vieux murs, et sachant bien, pour avoir souvent réfléchi à ces choses, que la guerre serait longue et rude et redoutable, je leur dis : embrassez d'un dernier regard tout ce paysage, car vous n'êtes pas près de le revoir.

Quelques jours après, l'ennemi souillait notre sol, et tout de suite ses méthodes de guerre se révélaient par des atrocités qui l'ont mis pour jamais au ban de l'humanité.

Ce que fut cette journée du 22 Août 1914, vous ne le savez que trop, vous tous qui en fûtes les témoins, et je lis dans vos yeux l'émotion douloureuse qu'évoque son souvenir.

D'abord la bataille avec son fracas et nos petits soldats semant la plaine de leurs pauvres corps meurtris. La victoire hélas ne leur a pas souri dans cette première rencontre ; qu'importe, ils y ont fait tout leur devoir.

Et puis le soir ce fut la ruée d'un ennemi ivre de sang, impatient de se venger sur d'innocentes victimes de la résistance qu'il lui avait été opposée.

Relisons ensemble le récit qu'ont fait de ces événements, dans le seul souci de la

vérité, les hauts magistrats chargés de constater devant l'Histoire les actes commis par l'ennemi en violation du droit des gens : " A 8 heures du soir d'importants contingents Allemands étaient entrés à MERCY-le-HAUT, un officier pénétra dans l'école, demanda à l'instituteur s'il logeait des militaires Français, et se fit conduire dans une salle où étaient hospitalisés des blessés. Il y trouva, couchés auprès de ceux-ci sur de la paille et désarmés six soldats valides qui n'avaient pu rejoindre leur corps. Il leur ordonna de se lever, puis les abattit l'un après l'autre à coups de revolver. Cinq furent tués ; le sixième ayant fait le mort après être tombé, dut à sa présence d'esprit de n'être point achevé.

A peu près au même moment, des allemands frappaient à la porte de M. LHUILLIER. Il s'empessa d'aller

ouvrir, mais tomba mortellement atteint d'une balle. Neuf personnes avaient reçu asile dans sa maison ; les soldats les ayant découvertes, tirèrent immédiatement sur elles. Mesdames LHUILLIER, PANA, GUIDON, KUEHLER, RUER, et la petite Renée GUIDON, âgée de quatre ans, furent tuées.

Vers neuf heures, le jeune Léon MANDY fut surpris chez M. COLLIGNON. Des Allemands lui ordonnèrent de lever les bras, et l'un d'eux lui fracassa la tête d'un coup de revolver. Un médecin-major Français, qui soignait des blessés dans la maison, ne put s'empêcher d'exprimer son indignation d'un pareil acte : " Répétez " lui dit le meurtrier. Le Docteur, ayant renouvelé sa protestation, reçut un coup de revolver dans la mâchoire. Un peu plus tard dans la soirée, Mlle COLLIGNON essuya, en ouvrant sa

porte, un coup de fusil qui ne l'atteignit pas, mais son père, qui sortait de son lit, et commençait à s'habiller, fut mortellement atteint d'une balle.

Le lendemain matin, le jeune Maurice GUERVILLE, âgé de 17 ans, rapportait un bidon de lait qu'il était allé chercher dans le voisinage, quand il aperçut des soldats qui tiraient sur des poules. Il eut l'imprudence de rire de leur maladresse. Ce fut alors lui-même qu'ils prirent pour cible. Blessé grièvement au dos, il mourut en arrivant chez ses parents.

MERCY-le-HAUT ne fut d'ailleurs pas seul témoin de telles atrocités. Les Communes de JOPPECOURT, FILLIÈRES, BAZAILLES, BASLIEUX, CHENIÈRES, CUTRY, MONT - Saint - MARTIN, Saint-PANCRÉ, GORCY, ROMAIN, FRESNOIS-LA-MONTAGNE,

DONCOURT - les - BEUVELLE, LONGUYON, AUDUN-LE-ROMAN, LANDRES, et j'en passe, assistèrent elles aussi au déchainement brutal de toutes les violences : fusillade, égorgement, viol, incendie, pillage effréné; il n'est pas jusqu'au supplice renouvelé des barbares, d'un blessé qu'on attache à la queue d'un cheval lancé au galop, dont nos populations n'aient été les témoins.

Comment, en présence de tels faits, ne partagerions-nous pas l'indignation dont le rapporteur, en des termes toujours mesurés, se fait l'interprète? Comment pourrions-nous nous défendre d'une haine profonde contre ces régiments d'assassins, — ce sont les propres expressions du rapport — qui ont pour jamais déshonoré leurs drapeaux ?

Aux malheureuses et innocentes vic-

times des journées d'Août 1914, qu'un même destin a confondues dans la même tombe, adressons un souvenir de fidélité et de compassion ; à leurs familles tant meurtries dont le temps n'a pu encore apaiser la douleur, apportons l'expression de notre affectueuse sympathie.

Au lendemain de cette terrible journée, MERCY-le-HAUT retrouva un calme relatif ; les armées s'étaient éloignées, et vous n'alliez plus connaître les péripéties de la guerre que par le bruit du canon vous apportant à travers l'espace les échos de la bataille.

Ce qu'ont été ces quatre longues années, dans votre isolement, sans aucune liberté, obligés au contact d'un ennemi maudit, contraints de supporter des privations dont beaucoup d'entre vous portent encore la marque dans leur état de santé, il n'est pas nécessaire de le redire. Tout cela est dans

nos esprits. Il faudra que l'Histoire en garde la trace pour bien marquer devant les générations futures, ce qu'a été votre long martyrologe et la reconnaissance que vous doit la Patrie, pour l'inflexible et obstinée résistance que vous avez opposée à l'ennemi.

Enfin, par la vaillance de nos soldats et la science de leurs Chefs, par le concours de tous les peuples attachés au Droit et à l'Honneur, nous avons vaincu. L'orgueilleuse Allemagne, qui pendant un demi siècle avait cru faire trembler le monde, est terrassée ; l'ALSACE et la LORRAINE sont rentrées au Foyer familial, et nos petits soldats montent la garde au RHIN, réveillant l'écho des chansons qu'y ont fait retentir jadis nos pères de la Révolution.

Quel beau rêve, n'est-il pas vrai, quel retour de la fortune et quel avenir s'offre

à notre chère FRANCE marchant toute auréolée de la plus pure des gloires, à la tête des Nations du monde !

Pourquoi faut-il, hélas, que notre Victoire ait été payée si cher ? Pourquoi tant de morts à pleurer, tant de ruines à relever ? Notre cher village qui peut s'estimer heureux quand il compare son sort à celui de tant de ses frères dont il ne reste que quelques vestiges sur le sol, garde tout de même la trace douloureuse de la tourmente où il s'est trouvé pris ; ces champs jadis si bien cultivés, quelle tristesse pour nos yeux de paysans de les voir dans l'état lamentable où ils se trouvent à cette heure !

Qu'importe, nous avons la Victoire. Appliquons-nous dans la paix comme nous l'avons fait dans la guerre, et nous viendrons à bout des plus rudes tâches. Il y faudra le temps. Ce n'est pas en quelques mois qu'on reconstruit l'œuvre accumulée des

siècles, que des millions d'hommes se sont appliqués à détruire, pendant quatre années.

Pour l'instant recueillons-nous devant ces tombes qui nous enseignent le devoir. A nos malheureux concitoyens tombés victimes de la plus horrible des tragédies, affirmons la fidélité de notre pensée et promettons qu'un monument se dressera un jour ici, pour garder à travers les âges le souvenir de leurs noms.

Aux soldats qui se sont endormis à jamais dans le sol de notre village et qui n'auront pas la consolation de reposer à l'ombre du clocher natal, disons bien haut, à eux et à leurs familles, dont je veux ici saluer les représentants, qu'ils sont nôtres, que nous les garderons comme des frères, et qu'à tous les anniversaires les fleurs de nos jardins viendront s'effeuiller sur leurs tombes.

En terminant, laissez-moi m'incliner encore devant la tombe du vénérable Abbé MARTIN, dont la noble existence s'est confondue pendant plus de quarante années avec celle de notre commune. Lui aussi est une victime de la guerre. Il est tombé à l'autel comme un soldat au feu. Pouvait-il souhaiter une mort plus belle ! Qu'il reçoive au fond de sa tombe l'expression nouvelle de l'universelle estime dont il ne cessa d'être entouré ici, et l'assurance que son souvenir vivra longtemps au fond de nos cœurs.

Mercy-le-Haut, le 22 Août 1919.

INCHIESORI

A. GENTIL.

PARIS